PREDIT

2008 - 2012
Le Predit 4 **en bref**

Programme de recherche
et d'innovation dans
les transports terrestres.

Ministères chargés
du développement durable,
de la recherche,
de l'industrie
ADEME,
ANR,
OSEO



MAI 2009

Qu'est-ce que le Predit ?

Le Predit est un programme de coordination des activités françaises de soutien à la recherche et à l'innovation dans les transports terrestres. Il couvre la période 2008-2012 et résulte d'un accord entre trois ministères (MEEDDAT, MinEIE, MESR) et trois agences (ANR, ADEME, OSEO).

L'objectif global est de préparer les technologies, les services et les politiques publiques des transports terrestres (routier, ferroviaire, fluvial et interfaces avec maritime et aérien), pour les marchandises comme pour les voyageurs, pour relever les défis de moyen et long termes, notamment au regard des enjeux du développement durable.

Le Predit 4 prend la suite de trois programmes antérieurs :

— Le **Predit 1** (1990-1994) était consacré principalement à la technologie, en particulier aux innovations dans les véhicules : rames TGV, automobiles propres et sûres, métro automatique léger... 400 millions d'euros de fonds publics ont été consacrés à ces travaux ;

— Le **Predit 2** (1996-2000) s'est ouvert aux sciences humaines et sociales, aux sciences de la vie, tout en maintenant une activité importante dans les domaines relevant de la technologie. Les aspects d'organisation des transports (nouveaux services voyageurs et marchandises, interfaces entre modes...) ont également été soutenus dans ce programme qui a permis la mise en œuvre de 300 millions d'euros de financements publics.

— Le **Predit 3** (2002-2007) a vu se confirmer ces orientations et des efforts particuliers ont été consentis en direction des questions énergétiques et environnementales (véhicules propres et économes notamment) en liaison avec la lutte contre l'effet de serre, et en direction de la sécurité des transports (en particulier la sécurité routière). Ce programme a bénéficié de 360 millions d'euros de fonds publics.

— Le **Predit 4** (2008-2012) permettra de coordonner la mise en oeuvre de 400 millions d'euros de fonds publics pour un effort global de recherche d'environ 1 milliard d'euros.

Le rôle du Predit est de faire **progresser les connaissances et les techniques** avec le double objectif :

— d'améliorer l'**efficience des systèmes de transport**,

— de fournir des appuis à la **définition et l'application des politiques publiques** dans le domaine des transports

Les priorités du Predit 4

Les sujets traités dans le cadre du Predit 4 seront au cœur des **enjeux du développement durable.** La lutte contre l'effet de serre est la priorité majeure. Elle nécessite des développements technologiques, mais aussi des études relevant du champ de l'économie, de la sociologie ou bien encore de l'organisation et de l'optimisation des systèmes. Ces objectifs sont en cohérence avec les conclusions du **« Grenelle de l'environnement »** et les recommandations formulées par les divers groupes de réflexion qui en sont issus. Réduire d'un **facteur 4** les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050, réduire les impacts sur la **biodiversité** et les **écosystèmes**, favoriser le développement de l'**intermodalité** et des **modes non routiers** tout en garantissant la libre mobilité des personnes et des biens, telle sont les références de politiques publiques qui guideront les actions du Predit.

Parallèlement à ces priorités environnementales, les efforts importants consacrés à la **sécurité routière** dans le programme 2002-2007 seront poursuivis et élargis à l'ensemble des modes et des **qualités de systèmes de transport**.

Enfin, et c'est également d'un enjeu majeur, le Predit 4 aidera les acteurs nationaux des industries du transport à relever les défis de **compétitivité** auxquels ils sont confrontés, qu'il s'agisse de défis technologiques, de fabrication ou bien encore d'organisation.

Ces objectifs généraux se déclinent en 6 priorités :
— Energie et environnement
— Qualité et sécurité des systèmes de transport
— Mobilités dans les régions urbaines
— Logistique et transport de marchandises
— Compétitivité de l'industrie des transports
— Politiques de transport

Organisation

Le Predit 4 est **présidé par un parlementaire, Jean-Louis Léonard**, député de Charente-Maritime.

Le **Comité de pilotage** prend les décisions importantes, notamment sur les évolutions des orientations, la cohérence des programmations annuelles, le pilotage du processus qualité, etc. Il est composé des représentants des signataires du protocole d'accord et de quelques personnalités qualifiées.

Le **Conseil d'orientation stratégique** est composé d'une cinquantaine de personnalités qualifiées issues du monde économique ou de la recherche. Il s'agit de l'instance de conseil auprès du comité de pilotage sur les orientations thématiques du programme.

Six groupes opérationnels sont attachés à chacune des priorités thématiques. Composés d'experts du domaine représentant les diverses communautés concernées (recherche académique, industrie, sociétés de transport, collectivités territoriales, services de l'Etat...), ces groupes conseillent les financeurs de la recherche et de l'innovation sur les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs du programme. Ils jouent également ce rôle dans le suivi de ces actions, la capitalisation et la diffusion des résultats.

Partenariats

Le Predit travaille en étroite collaboration avec divers partenaires publics et privés : industriels, organismes de recherche et universités, collectivités territoriales, opérateurs de transport, maîtres d'ouvrages, pôles de compétitivité. Des experts de ces différents partenaires siègent dans les instances de gouvernance du programme et dans les groupes opérationnels.

Dans le cadre des **coopérations internationales**, le Predit a établi des liens privilégiés avec son équivalent allemand, le programme « Mobilität und Verkehrstechnologien», au sein de la coopération **Deufrako**. Dans l'optique de la construction de l'Espace européen de la recherche, le Predit permet de développer des stratégies de **complémentarité avec le PCRD** et de favoriser la participation d'équipes françaises à ce programme. Les coopérations multilatérales se développent principalement dans le cadre de l'**Eranet transport.**

Axes de travail *(pour plus de détails consulter le Programme de travail)*

— Energie et environnement (GO 1)
Les défis des émissions de gaz à effet de serre et de la qualité de l'environnement constitueront un objectif majeur du Predit 4, pour les transports de marchandises comme de voyageurs. Au plan des technologies, la recherche devra conduire les progrès encore possibles sur le moteur à combustion interne et impulser vigoureusement le développement des motorisations hybrides et électriques. Au plan des connaissances sur les impacts, les recherches devront aborder à la fois les impacts locaux (oxydes d'azote, particules, ozone, bruit) et globaux (effet de serre), et permettre d'étayer les mesures de régulation et leurs conditions d'acceptabilité. Elles devront contribuer également aux politiques de préservation de la biodiversité, des écosystèmes et des paysages.
Président : Jean Delsey (Inrets) ; Vice-présidents : Pierre-Etienne Gautier (SNCF), Laurence Rouïl (Ineris)

— Qualité et sécurité des systèmes de transport (GO 2)
Pour des raisons d'attentes des usagers ou de politiques publiques, la qualité et la sécurité des systèmes de transport est aujourd'hui un domaine de recherche prioritaire. Pour le Predit 4, il s'agira de prolonger les progrès importants réalisés ces dernières années en termes de sécurité routière et l'effort engagé pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Mais des progrès seront également recherchés sur plusieurs thèmes liés à ceux-ci et qui concourent plus largement à la qualité : la sécurité des transports ferroviaires, la gestion des trafics, la sûreté, la fiabilité, l'ergonomie et le confort.
Président : René Amalberti (MACSF) ; Vice-présidents : Frédéric Baverez (Kéolis), Tiana Delhome (CEA)

— Mobilités dans les régions urbaines (GO 3)
Les agglomérations sont souvent devenues des régions urbaines étendues avec des morphologies diversifiées, et le défi majeur pour les services de mobilité concerne, aujourd'hui, les espaces périphériques et de faible densité. Le programme s'attachera à la conception de systèmes et services de transports adaptés à ces espaces et modes de vie contemporains et ce, au regard des trois types d'enjeux du développement durable : environnementaux, de financement et de cohésion sociale. Mais les recherches devront également développer les connaissances et recommandations pour produire des urbanismes minimisant la dépendance à l'égard de l'automobile.
Président : Francis Beaucire (Université Paris 1) ; Vice-présidents : Stéphane Coppey (SMTC Toulouse), Patricia Vernaison-Revolle (Certu)

— Logistique et transport de marchandises (GO 4)
Le défi des transports de marchandises reste à relever, surtout en ce qui concerne les modes interurbains non routiers dont la part de marché est toujours insatisfaisante. Qualité de service, suivi des marchandises, sûreté, optimisation de l'usage des infrastructures, efficacité des ruptures de charges dans le transport intermodal, interfaces avec le maritime ou l'aérien, innovation dans le transport routier structureront l'effort de recherche. Les recherches sur les systèmes logistiques devront préciser les évolutions attendues et les orientations possibles pour les politiques publiques.
Président : Olivier Maurel (Ilog) ; Vice-présidents : Yves Ravalard (Université de Valenciennes), Nathalie Fabbe-Costes (Université Aix-Marseille 2)

— Compétitivité de l'industrie des transports (GO 5)
Cruciale pour notre pays, la compétitivité des industries, des opérateurs de transport et des territoires sera présente dans tous les axes de travail du Predit 4. C'est la cas également du recours aux progrès permis par les technologies de l'information et de la communication. Un traitement transversal de ces deux aspects, aujourd'hui souvent liés, centré sur une approche industrielle, reste cependant nécessaire. Il s'appliquera de façon principale aux outils et processus de conception et de production et aux systèmes complexes impliquant les technologies de l'information et de la communication.
Président : Guillaume Devauchelle (Valéo) ; Vice-présidents : Claude Contet (Renault), Xavier Apolinarski (CEA)

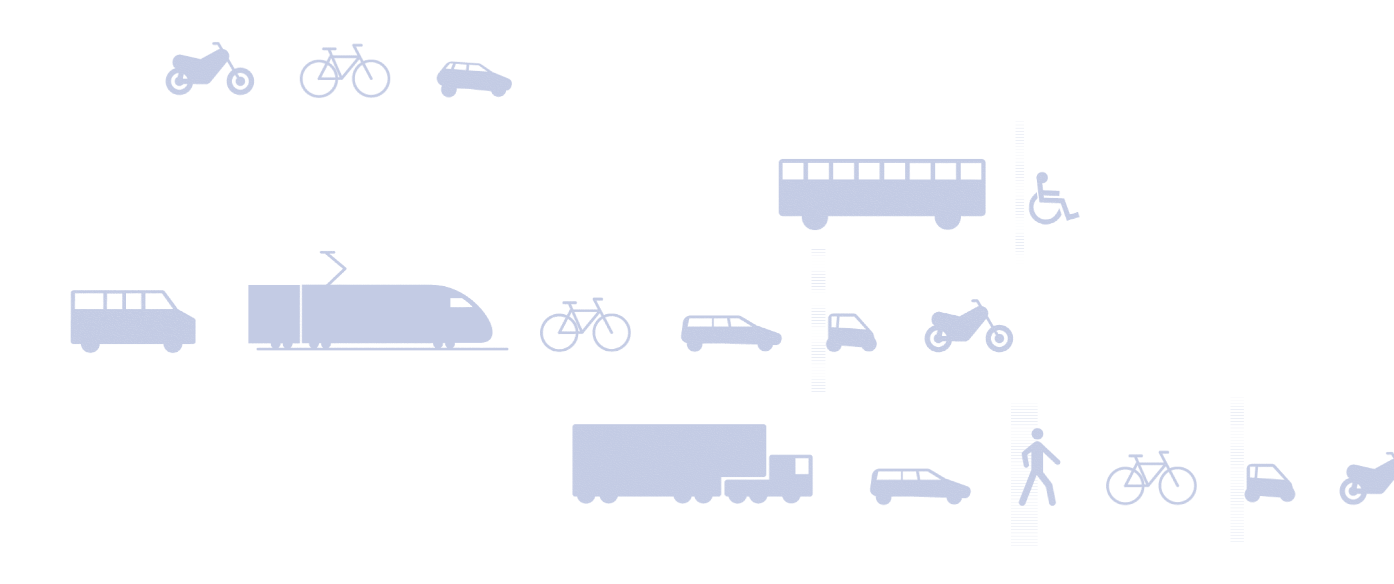
— Politiques de transport (GO 6)
L'irruption du long terme dans les enjeux d'aujourd'hui, par le biais des questions climatiques notamment (par exemple l'objectif du "facteur 4" à l'horizon 2050), impose un effort accentué de prospective et une révision de beaucoup de nos outils de prévision et d'évaluation, et, par suite, de nos méthodes et outils de régulation (financements et tarifications notamment). Une attention particulière sera accordée aux questions d'équité et d'acceptabilité.
Président : Yves Crozet (Université Lyon 2) ; Vice-présidents : Claude Arnaud (Véolia), Véronique Wallon (RFF)

Le Predit, mode d'emploi

Les équipes de recherche publiques et privées et les entreprises innovantes peuvent prétendre au financement de leurs travaux dans le cadre du Predit. Ces financements sont accordés par l'un des partenaires du programme selon des modalités et pour un montant qui dépendent à la fois du type et du rattachement de la structure qui sollicite une aide, du financeur, du type d'étude...

Des **appels à propositions** sont régulièrement lancés sur des thèmes qui relèvent des champs de compétences des groupes opérationnels **(Meeddat, Ademe)** ou de plusieurs d'entre eux **(ANR)**. Les projets de recherches issus des pôles de compétitivité et concernant les transports terrestres sont financés dans le cadre des appels à propositions lancés par le **FUI** et relèvent du Predit. Ces différents appels à projets sont annoncés sur le site internet du Predit (www.predit.prd.fr) et sur les sites des partenaires du programme. Les modalités de soumission y sont également précisées.
Oséo a ses propres modes de financement et seules les PME-PMI peuvent y prétendre ; les renseignements peuvent être obtenus auprès des délégations régionales.

Les groupes peuvent aussi, secondairement, recevoir des demandes de financement en dehors des périodes d'ouverture des appels à propositions sur des thèmes particuliers qui ne sont pas couverts par ces dits appels ou pour des raisons d'urgence (opportunité particulière, sujet très compétitif...). Les demandes sont alors à transmettre au secrétaire du groupe dont relève le thème du projet à soumettre (voir ci-après).



Où s'informer ? Qui contacter ?

Le Secrétariat permanent du Predit

01 40 81 14 17 ; predit@developpement-durable.gouv.fr

Les représentants des signataires du protocole d'accord

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire
Hubert Lafont ; *Hubert.Lafont1@developpement-durable.gouv.fr*

Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi
Emmanuel Clause ; *Emmanuel.Clause@finances.gouv.fr*

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
William Sassi ; *William.Sassi@recherche.gouv.fr*

Ademe
Patrick Coroller ; *Patrick.Coroller@ademe.fr*

ANR
Ludovic Valadier ; *Ludovic.Valadier@agencerecherche.fr*

Oséo
Marc Dufau ; *marc.dufau@oseo.fr*

Les groupes opérationnels

G01 – Énergie et environnement
financements : Meeddat, Ademe, ANR, FUI, Oséo
Laurent Gagnepain, Ademe ; *laurent.gagnepain@ademe.fr* ; 04 93 95 79 73

G02 – Qualité et sécurité des systèmes de transport
financements : Meeddat, ANR, FUI, Oséo
Fleur Breuillin, Meeddat-DRI ; *fleur.breuillin@developpement-durable.gouv.fr* ; 01 40 81 14 22

G03 – Mobilités dans les régions urbaines
financements : Meeddat, Ademe, ANR, FUI, Oséo
Quentin Bakhtiari, Meeddat-DGITM ; *quentin.bakhtiari@developpement-durable.gouv.fr* ; 01 40 81 13 88

G04 – Logistique et transport de marchandises
financements : Meeddat, Ademe, ANR, FUI, Oséo
Michel Julien, Meeddat-DRI ; *michel.julien@developpement-durable.gouv.fr* ; 01 40 81 63 47

G05 – Compétitivité de l'industrie des transports
financements : ANR, FUI, Oséo
Emmanuel Clause, MinEIE-DGCIS ; *emmanuel.clause@finances.gouv.fr* ; 01 53 44 91 89

G06 – Politiques de transport
financements : Meeddat, Ademe
Gérard Brun, Meeddat-DRI ; *gerard.brun@developpement-durable.gouv.fr* ; 01 40 81 64 18

PREDIT
Secrétariat permanent

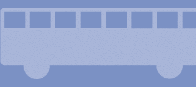
Tour Voltaire
92055 La Défense Cedex
téléphone 01 40 81 14 17
télécopie 01 40 81 15 22
http://www.predit.prd.fr















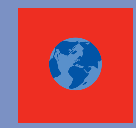




MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE







Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie





CONCEPTION GRAPHIQUE LAURIE LANGLET - Imprimerie Champagnac SAS, Aurillac